Règles concernant **le contrôle d'accès**

Table des matières

TECHNOLOGIE : 1
ACCES A CONTROLER : 1
MATERIEL : 1
MOTORISATION : 2
ACCESSOIRES : 2
REGLES DE PROGRAMMATION / PLATEFORME WEB : 3
REMARQUES COMPLEMENTAIRES : 3

TECHNOLOGIE :

Les installations doivent obligatoirement pouvoir être gérées en temps réel.
Marques autorisées :

- FERMAX, gamme DUOX PLUS
- NORALSY

⚠ Technologie Full GSM (sur téléphone) :
La RIVP ne souhaite pas développer ce type de système sur son patrimoine.
Il pourra néanmoins être prescrit en cas d'impossibilités techniques réelles à une solution filaire. Mais son installation devra être soumis à la validation du Pôle Electro&réseaux.

ACCES A CONTROLER :

- Porte sur rue
- Porte du SAS
- Local OM
- Local vélos / poussettes
- Accès au sous-sol/caves
- Ascenseur au sous-sol

MATERIELS :

- Porte rue (1e porte) :
  - Platine vidéophone à défilement de nom et clavier codé
  - Lecteur de badges (norme Vigik+)
  - Boutons de décondamnation en inox répondant à la norme NO/NF* et Handicap (rétro éclairage et signal sonore)

© RIVP - DPAT/SD Maintenance/Pôle Electro&réseaux - Février 2026

- Porte du SAS (2e porte) :
  Configuration à adapter en fonction de la taille du hall.
  - Courte distance entre les 2 portes :
    - Temporisation avec la porte rue (prévoir au minimum 20s)
    - Lecteur de badges (norme Vigik+)
  - Distance importante :
    - Platine vidéophone à défilement de nom et clavier codé
    - Lecteur de badges (norme Vigik+)

    Dans certains cas, la pose d'un digicode sur cette porte pourra être autorisée mais soumise à approbation du Pôle Electro&réseaux.
  - Boutons de décondamnation en inox répondant à la norme NO/NF* et Handicap (rétro éclairage et signal sonore)

- Locaux communs :
  - Lecteur de badges (pas de norme Vigik+)
  - Bouton de décondamnation en inox répondant à la norme NO/NF* et Handicap (rétro éclairage et signal sonore)

- **Logements + bureau d'accueil (le cas échéant)** : moniteur de type main libre couleur

MOTORISATION :

Les portes du hall (rue et SAS), ainsi que les accès à un local BAL, aux espaces extérieurs ou porte accès piéton au parking (le cas échéant), doivent être motorisées avec un système débrayable.

Pour cela, il convient de prévoir :

- Opérateurs de porte de la marque DORMA, modèles ED100 (porte jusqu'à 160kg) ou ED250 (porte jusqu'à 400kg), ou de la marque GEZE, modèles Slim drive (porte jusqu'à 180kg) ou Powerturn (porte jusqu'à 600kg) ;
- Deux boutons de décondamnation par porte motorisée ;
- Récepteur HF (pour télécommander les ouvre-portes automatiques) ;
- Prévoir 1 télécommande programmée par logement + 5 télécommandes vierges / De la même marque que les clés de proximité.

ACCESSOIRES :

- Modem 4G :

Matériel qui permet à l'installation de fonctionner en temps réel, à installer dans les PC à un endroit où disposant d'une excellente couverture réseau et en nombre adapté pour permettre un bon fonctionnement.

- Clés de proximité (=badges) et télécommandes (de la même marque) :
  - Nombre de badges :
    - Logements = typologie du logement + 1 télécommande
      (Ex : T1 = 1 badge + 1 télécommande / T2 = 2 ba*dges + 1 télécommande etc…)*
    - 10 badges programmés passes RIVP
  - Gestion différenciée par la couleur parmi les coloris proposés dans la gamme fabricant pour les badges résident
  - Télécommande HF 868 Mhz

REGLES DE PROGRAMMATION / PLATEFORME WEB :

- Programmation de la base directement depuis la base RIVP, en demandant des accès au Pôle Electro&réseaux en amont des travaux (afin d'éviter les problèmes de rétrocession post réception)
- Référencement des appartements par cage d'escalier et par numéro de logement (format hôtelier)
- Les différents droits d'accès devront être validés avec la MOA/le Pôle Electro&réseaux.

REMARQUES COMPLEMENTAIRES :

- ⚠ Prévoir une alimentation distincte pour la porte rue et la porte SAS afin de ne pas avoir les deux portes en libre accès en même temps en cas de défaillance d'un disjoncteur
- Toutes les portes sous lecteur de badges devront être équipées de ventouses à rupture de courant (300kg ou 500kg en fonction des accès), pour le nombre se référer à l'ISIPRECO. Les gâches électriques sont proscrites.
- Il pourra être demandé que certaines portes soient équipées d'une barre contact (elle remplace avantageusement un bouton de commande car sur simple pression elle commande un déverrouillage). A caler avec la MOA/le Pôle Electro&réseaux.

(*) Norme NO/NF = normalement ouvert / normalement fermé

© RIVP - DPAT/SD Maintenance/Pôle Electro&réseaux - Février 2026